

Voici le tableau synthétique de la dernière assemblée générale ordinaire d'une copropriété reprenant quelques résolutions.

Cette copropriété compte 6 copropriétaires représentant un total de 1000 tantièmes.

Indiquez pour chaque résolution le type de majorité et son article correspondant, le nombre de voix nécessaires et le nombre de voix obtenues.

Précisez si la résolution a été adoptée ou non. Si la résolution n'a pas été adoptée, dites si un second vote est possible et pourquoi cela est-il possible.

Résolutions	Présence		Abstentions		Votes CONTRE		Type de majorité et article correspondant	Nombre de voix nécessaires (1)	Nombre de voix obtenues (1)	Résolutions adoptées (oui ou non)	Seconde vote (Oui ou non) Justifier votre réponse
	Nombre de copropriétaires	Tantièmes	Nombre de copropriétaires	Tantièmes	Nombre de copropriétaires	Tantièmes					
1. Approbation des comptes	5	910	1	320	0	0	Majorité simple Article 24	296	590	oui	Sans objet
2. Quitus	5	910	0	0	0	0	Majorité simple Article 24	456	910	oui	Sans objet
3. Renouvellement du mandat du syndic	5	910	0	0	2	430	Majorité absolue Article 25	501	480	non	2nd vote possible à l'art 24 car la résolution obtient au moins le tiers des tantièmes (334) au 1er tour
4. Aliénation de l'ancien logement du gardien	5	910	0	0	1	320	Double majorité Article 26	667 tantièmes et 4 copropriétaires	590 tantièmes et 4 copropriétaires	non	2nd vote possible à l'art 25 car la résolution a obtenu la moitié des copropriétaires présents et représentés (4 sur 3) et 1/3 des voix de tout le syndicat (334)

(1) Nombre de tantièmes et éventuellement de copropriétaires